

CLARIFIER LES OBJECTIFS ET LA TRAJECTOIRE A L'ECHELLE DU SYSTEME ALIMENTAIRE

Demande d'une approche systémique pour une politique alimentaire ambitieuse et cohérente

Traduire la vision en objectifs chiffrés

Y inscrire les plans d'action/programmes - déclinés en feuille de route complémentaires et cohérentes



S'OUTILLER POUR APPUYER LA PRISE DE DÉCISION

Demande d'affiner la connaissance de l'évolution des enjeux pour alimenter la prise de décision :

Système alimentaire :
Poursuivre le développement des outils de monitoring



Actions : Planifier et procéder à un suivi régulier de la mise en œuvre, de l'évaluation des impacts et mener des ajustements si nécessaire



Acteurs : Mettre en œuvre des processus qualité auprès des acteurs bénéficiant de subventions publiques



Innovation et R&D : Mettre en place un programme cohérent à l'échelle du système alimentaire pour identifier des solutions et alternatives



La politique alimentaire wallonne actuelle, c'est



METTRE EN CAPACITÉ LES ACTEURS POUR RÉUSSIR LA TRANSITION

Inscrire la mise en capacité dans des objectifs politiques clairs :

Définir un cadre de mise en capacité des acteurs en cohérence avec les objectifs de transition

- approche systémique, offre d'accompagnement et de formation, mise en place de dispositifs d'octroi des subventions et autres outils financiers, actions de promotion/sensibilisation

Soutenir les acteurs wallons aux niveaux fédéral et européen : défense des positions wallonnes et saisie des opportunités



AVIS DU CWAD POUR AMÉLIORER LA GOUVERNANCE DE LA POLITIQUE ALIMENTAIRE WALLONNE - Juin 2024

5 recommandations du Collège wallon de l'Alimentation Durable basées sur les structures et outils existants
⇒ renforcer + améliorer leur fonctionnement pour rendre le système alimentaire plus durable !

S'ENGAGER DANS LA TRANSITION VERS UN SYSTÈME ALIMENTAIRE DURABLE AVEC UNE BONNE GOUVERNANCE

Viser l'atteinte des objectifs du Référentiel comme socle commun pour la prise de décision

ALIGNEMENT STRATÉGIQUE



Allouer les budgets adéquats

Engager la responsabilité de tout le Gouvernement wallon

- rédiger un chapitre sur le "Système alimentaire durable" dans la DPR
- créer des espaces d'échange et de concertation « Système alimentaire » au sein du Parlement wallon, du Gouvernement wallon et de l'administration wallonne

Communiquer sur les ambitions et les mesures prises



CONSULTER LES ACTEURS DU SYSTÈME ALIMENTAIRE

Conserver des dispositifs participatifs pour nourrir la politique wallonne en veillant à leur bonne efficacité :



Evaluer l'organisation actuelle de l'ensemble des lieux de consultation sur les questions agricoles et alimentaires



Garder et structurer un lieu de dialogue et de force de proposition sur le système alimentaire tout en veillant à :

- en clarifier les fonctions
- la représentation des 3 piliers du développement durable (cfr Référentiel), de façon équilibrée, dans sa composition
- son articulation avec les autres lieux de consultation
- son amélioration continue



Avoir un engagement politique pour mobiliser ces dispositifs participatifs

